



**ADAP**

**ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DES AIRES PROTÉGÉES**

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

**2014**



# SOMMAIRE

- 1. MOT DU COMITÉ p.4
- 2. L'ADAP À GENÈVE p.6
- 3. TANZANIE p.7
- 4. BURKINA FASO p.12
- 5. ÉTATS FINANCIERS p.17
- 6. REMERCIEMENTS p.23

# LISTE DES MEMBRES

## DU COMITÉ 2014

Approuvée lors de l'Assemblée Générale du 02.12.2013

Président

**Jean-Félix Savary**

savary@adap.ch

Vice-président

**Nicola Cantoreggi**

nicola@adap.ch

Responsable  
commission opération

**Yves Hausser**

hausser@adap.ch

Trésorier

**Fabrice Frigerio**

fabrice@adap.ch

Responsable communication

**Alejandro Jorand**

ajorand@adap.ch

Association pour le développement des Aires Protégées  
15 rue des Savoises, 1205 Genève  
(+41 22) 320 76 75  
info@adap.ch, CCP: 17-212756-1  
www.adap.ch

## L'ADAP

Fondée en 1997, l'ADAP est une ONG suisse basée à Genève. Fruit d'une réflexion critique sur les politiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en Afrique, l'ADAP entend aider les communautés avec lesquelles elle travaille à faire de la protection de l'environnement un facteur de développement. L'ADAP est membre de la Fédération Genevoise de Coopération et collabore avec de nombreux acteurs publics.

# MOT DU COMITÉ

Chers membres,  
Chers partenaires,  
Chers amis,

Tout en poursuivant son travail aux côtés des communautés locales qu'elle soutient en Tanzanie et au Burkina Faso, l'ADAP a consacré en cette année 2014 une partie conséquente de son énergie à se projeter vers l'avenir et à développer ses activités à Genève. Au delà de son action sur le terrain, il est en effet indispensable de travailler aussi, au delà de nos projets, sur la durabilité de notre association et l'adaptabilité de nos modes d'intervention. Le travail de l'ADAP repose sur la participation des communautés locales et la concertation dans la gestion des ressources. Les fondements de son action procèdent donc d'une volonté de promotion des mécanismes de convergence et de démocratie locale, afin de permettre une meilleure implication de tous les groupes à la gestion des ressources naturelles.

La période actuelle se caractérise par des changements très rapides, tant sur le plan climatique, démographique, politique et migratoire. Ce n'est pas la première fois que l'ADAP fait ce constat, mais force est de constater que la rapidité de l'évolution des conditions cadres de développement de l'Afrique s'accélère. Il en résulte de grandes modifications économiques et sociales, qui ont un impact extrêmement important sur les dynamiques d'exploitation des ressources. Aujourd'hui, la fin des éléphants sauvages vivant en Afrique est désormais possible dans une génération. Derrière cette hypothèse emblématique, dont la probabilité de se réaliser devient chaque jour plus grande, c'est bien sûr l'ensemble des ressources qui sont en danger.



L'ADAP ne peut donc pas se reposer sur une approche statique et doit en permanence tenter de coller au plus près aux réalités locales. En plus d'être couteux en temps et en énergie, ce travail n'est certes pas très visible, mais au combien important pour permettre à une association comme la notre de poursuivre son développement. Deux ateliers de réflexion ont ainsi été menés au cours de l'année afin de repenser les piliers de notre fonctionnement institutionnel que sont la composition, le rôle et les responsabilités des instances internes de l'ADAP, le financement de l'association et sa communication. Ces ateliers ont également été l'occasion pour certaines personnes de s'affirmer en décidant de s'engager plus activement dans l'association.

Les défis restent donc immenses pour notre modeste association. Face aux grands bouleversements de notre monde, mais aussi face aux soucis très réels de la stabilité financière de notre mouvement, l'ADAP aura su, une année de plus, traverser les épreuves. Elle le doit avant tout aux personnes engagées en première ligne, soit les équipes de terrain, en Tanzanie et au Burkina, et surtout les deux piliers de notre secrétariat, Ezra Ricci et Florain Reinhard. Mais sans le soutien de notre réseau plus large, sans nos membres qui peuvent nous soutenir dans les moments difficiles, rien ne serait possible. Nous vous remercions donc tous chaleureusement pour les contributions que vous pouvez faire à notre mouvement et vous invitons à continuer à porter, avec nous, les idéaux de durabilité et de responsabilité que nous animent dans notre action.

## Le comité de l'ADAP

# REJOINDRE L'ADAP

L'ADAP existe grâce au soutien de ses membres. Si vous souhaitez contribuer au développement de ses activités, rejoignez-nous en tant que membre et restez ainsi informés sur l'évolution de nos actions. Pour ce faire, n'attendez pas et remplissez de suite le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site Internet!

[www.adap.ch](http://www.adap.ch)

# L'ADAP À GENÈVE

## Quoi de neuf coté secrétariat ?

Afin de renforcer ses compétences en matière de communication et de mobilisation des ressources, l'ADAP s'est attachée les services de Mme. Garnier durant les mois de juillet à décembre 2014. Engagée dans le cadre d'une mission Syni, Mme Garnier a été chargée d'élaborer une ébauche de stratégie de communication ainsi que de concevoir un plan de mobilisation des ressources pour l'ADAP.

## Manifestations

L'année 2014 a été relativement calme puisque seule la Fête de la Muisque fût inscrite au programme de l'année. Située idéalement dans le Parc des Cromptettes, cette édition a été la plus réussie des six dernières années avec près 14'000CHF de bénéfices réalisés en 3 jours. Nous tenons ici à remercier fortement tous les bénévoles qui se sont engagés à nos côtés

et sans qui la participation de l'ADAP à cette manifestation serait impossible. Un grand bravo donc à eux pour leur travail et leur disponibilité.

## Projet d'échange entre des écoliers carougeois et burkinabè

Initié en 2013, le projet de correspondance entre des élèves de l'école primaire du Val d'Arve à Carouge et des élèves de l'école de Tanwalbougou au Burkina Faso s'est poursuivi tout au long de l'année. En marge de cette correspondance, l'ADAP est également intervenue dans les classes carougeoises, afin de répondre à certaines questions que se posaient les élèves sur les conditions de vie et l'environnement dans lequel évoluent leurs correspondants burkinabès. Plus globalement, ces discussions ont permis à l'ADAP d'apporter aux enfants certaines réponses sur des questions plus globales portant sur de grandes thématiques comme l'éducation, la pauvreté, la protection de l'environnement.

Avec un bilan très positif d'un côté comme de l'autre de l'hémisphère, le projet est arrivé à son terme en fin d'année avec le passage des enfants, dès l'année prochaine, du primaire au secondaire.

## SOUTENIR L'ADAP

- Soutenir financièrement l'ADAP à travers un don CCP: 17-212756-1
- Soutenir matériellement l'ADAP par des dons de matériel de bureau ou des équipements.
- Participer à nos voyages écotouristiques, dont les bénéfices reviennent aux populations locales.

# TANZANIE

The background of the page is a photograph of a large tree in silhouette against a sunset sky. The sky transitions from a pale yellow near the horizon to a darker, muted blue at the top. A dark, cylindrical object, possibly a pot or a basket, hangs from a branch of the tree. The overall mood is serene and natural.

## 1. INYONGA

OBJECTIFS

ACTIVITÉS

p.8

p.10

# OBJECTIFS

## PROJET DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES À INYONGA

La division d'Inyonga se trouve dans le district récemment formé de Mlele, qui lui-même fait partie de la nouvelle région de Katavi, dans l'ouest de la Tanzanie.

Largement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles se trouvant sur leurs terres, les communautés des 13 villages soutenus par le projet ont vu passer sous gestion gouvernementale exclusive la majeure partie des terres sur lesquelles elles pratiquaient leurs activités traditionnelles.

Au cours de ces 30 dernières années, la politique conduite par le gouvernement tanzanien en matière de valorisation des ressources naturelles a ainsi peu à peu soustrait, par classements successifs en territoires de conservation, d'importantes portions des territoires d'usage communautaire.

Les décisions prises par le gouvernement ont ainsi conduit à une situation, où, sur les 10'000 km<sup>2</sup> de la division d'Inyonga, il ne reste aujourd'hui plus que 620 km<sup>2</sup> de terre sous gestion villageoise.

Bien que d'après la législation, les activités traditionnelles des communautés villageoises auraient dû pouvoir se poursuivre dans certains des espaces classés, les acteurs contrôlant, *de facto*, ces zones ont souvent nié ces droits et exclu de force les acteurs villageois, ne respectant ainsi pas la situation *de jure*.

Ce déséquilibre a conduit à une situation de prédation accrue et de conflit permanent entre les divers acteurs. Des problèmes que l'ADAP a partiellement contribué à résoudre ces dernières années en instaurant des mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles





et en soutenant le développement de nouvelles activités économiques durables. Grâce au projet, une surface de 850 km<sup>2</sup>, jusque là classée en réserve forestière, a notamment été remise en gestion aux communautés locales par le gouvernement tanzanien sous forme de zone apicole. Ce type d'aire protégée du patrimoine communautaire permet non seulement d'assurer la participation des communautés à la gestion de la zone, mais surtout de générer, au niveau local, des revenus issus de l'exploitation légale des ressources, tout en contribuant au maintien de l'écosystème. Outre l'apiculture, qui était déjà pratiquée traditionnellement par environ 20% de la population, des activités comme l'agroforesterie, l'écotourisme ou la transformation de produits forestiers ont été identifiées et reconnues par les communautés locales comme des activités économiques alternatives et durables. Elles sont, par

conséquent, soutenues par le projet. Ce dernier vise finalement à diminuer les conflits liés à l'utilisation de la terre, par un travail de sécurisation foncière qui comprend la mise en place de plans de gestion des terres villageoises et l'attribution des titres de propriétés aux habitants des différents villages concernés.



# ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2014

## Gestion des terres villageoises

Dans le but de diminuer les conflits liés à l'utilisation des terres et de renforcer la capacité des villageois à gérer leurs terres, les formations suivantes ont été données:

- Les 110 membres des comités de gestion des terres (10 membres par village) ont bénéficié d'une formation de 3 jours portant sur les lois foncières, la gestion des terres villageoise et les titres de propriété.
- Les 99 membres des tribunaux villageois (9 par village) ont bénéficié d'une formation de 3 jours portant sur l'établissement et le fonctionnement des tribunaux villageois ainsi que sur la résolution de conflits.
- Avec les 250 membres des conseils villageois, les membres des comités de gestion des terres et ceux des tribunaux villageois ont suivi une formation continue qui leur a permis de clarifier le rôle et les responsabilités de chacun et de mieux coordonner leur travail au niveau du village.

## Gestion de la zone apicole

Afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles au sein de la zone apicole, les activités suivantes ont été réalisées:

- Le plan de gestion de la zone apicole a été révisé.
- 21 patrouilles de surveillance de 7 jours (150 jours) ont été réalisées et ont permis l'arrestation de plus de 40 braconniers par les Villages Game Scouts (VGS) d'IBA.
- Un suivi de la faune a été effectué au travers des observations directes et indirectes faites par les VGS et grâce aux 50 pièges photos installés dans la zone apicole.
- Les pistes ont été maintenues en état et des des feux précoces ont été allumés par les VGS
- 380 villageois ont bénéficié d'une formation sur la gestion des ressources naturelles.



## Renforcement des capacités des populations

Le renforcement des capacités de nos partenaires est une composante importante du projet, afin de les aider à gagner en autonomie. Pour ce faire, les formations suivants ont été donnés à nos partenaires :

- Le manager d'IBA a pu suivre pendant un mois une formation à l'Université de Dar es Salaam portant sur l'utilisation des outils informatique, la gestion d'une CBO, la tenue de registres ou encore le service à la clientèle.
- Le Technical Advisor a participé à une formation de deux semaines intitulée « Capacity Building for Organisation » à l'Institute of Project Management à Dar es Salaam.
- Le comptable d'IBA a quant à lui suivi une formation de deux semaines au College of Business Management où il a pu parfaire ses connaissances en matière de comptabilité.

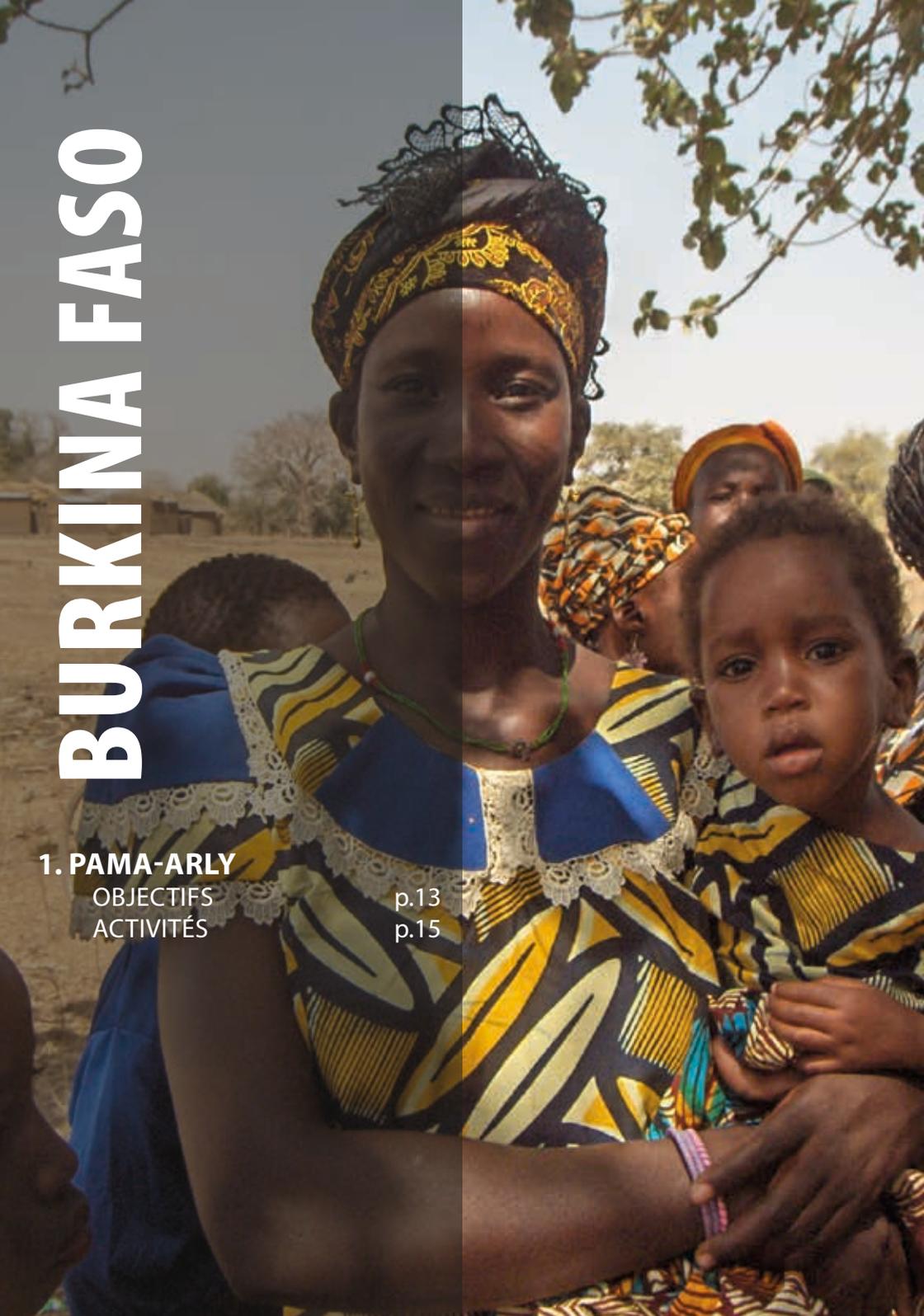
## Appui aux diverses activités économiques

Bien que l'apiculture soit l'activité la plus développée, d'autres activités comme l'écotourisme, la fabrication de batiks ou l'agroforesterie sont développées dans le cadre du projet. Voici quelques résultats :

- Entre 100 et 120 tonnes de miel ont été produites et vendues par les apiculteurs
- Le miel d'IBA a été certifié de qualité par la Tanzania Food and Drugs Authority (TFDA)
- Les bénéfices générés par IBA sur la vente de miel ont augmentés de 82% entre 2013 et 2014
- Les plans du musée ont été réalisés et l'autorisation de construire obtenue par Inyonga Ecotourism Association (IEA)
- 130 femmes ont bénéficiées d'une formation sur la fabrication de batiks et se sont ainsi lancées dans une nouvelle activité économique
- 12 nouveaux groupements de femmes ont été enregistrés au niveau de District



# BURKINA FASO

A woman in traditional Burkinabe attire, including a black lace headwrap with a yellow and black patterned band, and a blue and yellow patterned dress with a white lace collar, is smiling. She is holding a young child in a similar patterned dress. The background shows a rural setting with trees and a clear sky.

## 1. PAMA-ARLY

OBJECTIFS

ACTIVITÉS

p.13

p.15

# OBJECTIFS

## PROJET FAUNE ET DÉVELOPPEMENT DANS LES PÉRIPHÉRIES DES RÉSERVES DE FAUNE DE PAMA ET ARLY

Le projet Faune et Développement de Boumoana (FAUDEB) initié par l'ADAP en 2004 sur deux communes a connu une extension de son aire d'intervention en 2012 et couvre désormais cinq communes adjacentes aux parcs nationaux et réserves de faune présentes dans l'est du pays. Le projet a ainsi été rebaptisé « Faune et développement dans les périphéries des réserves de faune de Pama et d'Arly ». Avec cette extension, ce sont près d'une centaine de villages et hameaux de culture abritant une population de 200'000 personnes environ qui bénéficient directement ou indirectement du projet.

Situé dans l'est du pays, le projet intervient dans la périphérie du plus grand continuum de réserves naturelles d'Afrique de l'Ouest, le complexe

transfrontalier WAPO (Parcs W-Arly-Pendjari-Oti Kéran) à cheval entre le Burkina Faso, le Niger, le Bénin et le Togo (près de 5 millions d'ha). La zone est spécifique non seulement par l'importance de ses ressources naturelles (forêt et faune) mais aussi par les initiatives originales de cogestion de ces ressources impliquant fortement les communautés locales. Les principales initiatives de développement sont orientées vers l'exploitation des ressources suivantes: laiterie, apiculture, maraîchage, élevage, tannerie, etc.

Depuis plusieurs années, la région fait toutefois face au développement de pratiques agricoles et pastorales menaçantes pour ces ressources naturelles comme la culture du coton ou la transhumance de grands troupeaux de bétail. Pour les populations, ces pratiques conduisent





à la réduction des espaces naturels et à la disparition d'espèces utiles pour la médecine traditionnelle, l'alimentation et la génération de revenus. Ces pressions sur les ressources conduisent aussi à un climat de forte tension et de conflits parfois violents au sujet du partage des terres agricoles, des pâturages et du gibier. Le fait que la région détienne le plus faible taux de scolarisation du pays constitue également une forte contrainte pour son développement socio-économique.

Sollicitée par les groupements villageois locaux, l'ADAP leur apporte un soutien dans la mise en place de mécanismes de gestion des ressources naturelles. Elle a contribué à leur faire restituer la responsabilité de la gestion des espaces naturels et a élaboré avec eux des règles de partage des revenus générés par l'exploitation de ressources.

Dans l'ensemble, le projet vise à soutenir la mise en place, la protection et la valorisation de zones villageoises d'intérêt cynégétique, à développer les compétences juridiques, techniques et organisationnelles des populations locales, ainsi qu'à augmenter et à diversifier les revenus tirés de l'exploitation durable des ressources naturelles.



## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2014

Mise en place de zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC)

La mise en place de ZOVIC permet aux populations locales d'être directement impliquées dans la gestion des ressources naturelles qui se trouvent sur leur territoire. Dans cette optique, le projet a permis de réaliser les activités suivantes :

- Les 11 Zovic soutenues par le projet disposent de tous les documents administratifs pour être gérées par les villages
- Réalisation de feux précoces dans les ZOVIC
- Entretien des pistes permétrales
- Création d'une nouvelle retenue d'eau
- Plus de 200 jours de surveillance et de suivi écologique réalisés dans 6 ZOVIC
- Plus de 2'500'000 FCFA de revenus générés par les ZOVIC (vente de droits de chasse, vente de venaison, amendes)

Augmentation et diversification des revenus

Outre la promotion d'une filière de produits forestiers, le projet soutient également des activités telles que le maraîchage, le micro-crédit ou l'écotourisme :

Produits Forestiers Non Ligneux :

- Grâce à la vente de miel, d'huiles et de beurre de katrité, les groupement des producteurs ont généré plus de 56'000 CHF de recette
- 17 groupements ont bénéficié de nouveaux équipements pour développer leurs activités
- Début des travaux de construction d'une Unité de transformation de PFNL à Pama

Micro-crédit :

- 120 personnes ont pu bénéficier d'un crédit pour un montant total de 9'250'000 FCFA

Ecotourisme :

- Une étude sur le potentiel d'attractions touristiques de la Région Est a été réalisé et révèle de nombreuses activités pour composer des circuits attractifs
- Tenue d'un voyage d'échanges au Bénin sur la gestion d'eco-villages



## Renforcement des capacités des populations

Volet important du projet, le renforcement des capacités locales s'est réalisé à travers la conduite de diverses activités qui ont autant bénéficié à des groupements féminins et masculins qu'aux comités villageois :

- Démarrage de la construction d'un centre de formation sur les produits forestiers
- 20 personnes ont reçu une formation en technique de lutte anti-braconnage et suivi écologique.
- 50 personnes ont reçu une formation en gestion coopérative
- 29 personnes ont reçu une formation en gestion des ressources naturelles
- Des formations techniques ont été données à 5 groupements sur la fabrication d'huile végétale et de savons et sur la collecte et le stockage de produits forestiers
- 460 personnes ont suivi l'un des trois programmes d'alphabétisation du projet et 428 ont été admises au niveau supérieur
- 60 personnes ont suivi le programme de formations techniques consécutif à l'alphabétisation sur la savonnerie ou l'élevage de volaille



# ÉTATS FINANCIERS DE L'ADAP

**Depuis 2010, les états financiers de l'ADAP sont présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21, développées spécialement pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.**

Les comptes de l'ADAP ont été révisés par la Fiduciaire Chavaz & Keller, dont le rapport de révision est accessible en ligne : [www.adap.ch](http://www.adap.ch)

En 2014, les revenus totaux de l'ADAP ont connu une importante diminution, du fait notamment du ralentissement des activités dans le projet burkinabé. Ainsi, les revenus destinés à la mise en œuvre de projets au Sud (fonds affectés aux projets) et le quote-part des subventions que l'association peut prélever pour les gérer ont diminué sensiblement.

Cette diminution n'a été qu'en partie compensée par une augmentation de recettes liées aux activités menées en Suisse, en particulier à travers l'organisation de manifestations, l'obtention de subventions de l'office cantonal de l'emploi (OCE) et la conduite d'activités de prestations de services. L'augmentation des revenus générés en Suisse est encourageante et mérite d'être encore développée par le biais d'une communication plus marquée auprès du grand public. En parallèle, de nouveaux projets de terrain - qui sont la raison d'être de l'association - sont en cours d'élaboration pour préparer la relève des projets qui, comme celui du Burkina Faso, viennent à terme (clôture prévue en 2015).

Les frais de fonctionnement de l'association, constitués principalement des frais de suivi des projets, restent stables au fil des années, à hauteur d'environ 100'000 frs par an. Pour ce qui concerne les charges directes des projets, leur fluctuation est bien plus marquée d'année en année, en fonction des financements obtenus et des contingences du terrain. Ainsi, le ralentissement du projet burkinabé a entraîné une forte baisse de la part des charges liées à la mise en œuvre des projets au Sud, qui passent de 79% des charges totales en 2013 à 65% cette année. D'un autre côté, la mise en œuvre de projets au Nord (exposition photographique, organisation de conférences, échanges de correspondances scolaires et sensibilisation,...) a été plus importante que jamais en 2014, ce qui illustre le dynamisme de la vie associative. Il est en effet à relever que les activités en Suisse sont réalisées grâce au travail de la petite équipe de permanents et du considérable travail des bénévoles de l'association. Ces derniers participent non seulement à la réalisation des projets au Nord et aux événements organisés par l'ADAP, mais contribuent aussi de façon importante à la planification stratégique et au suivi des activités au Sud, en particulier les membres du comité. En tout, environ 4'000 heures de travail bénévole – souvent très qualifié - ont été réalisées par les membres de l'association, une contribution qui peut être évaluée à plus de 200'000 Frs. Cet apport considérable, qui ne transparaît pas dans les comptes de l'association, n'est pas seulement nécessaire à la survie de l'ADAP, il illustre aussi et surtout le fait que les causes défendues par l'ADAP tiennent fortement à cœur aux membres de l'association.

Au final, le résultat annuel de l'exercice 2014 a été légèrement déficitaire (-5'282.36 Frs), ce qui illustre le fait que l'association exploite au maximum les ressources financières qu'elle parvient à collecter. Comme mentionné plus haut, le travail bénévole des membres de l'association compense l'exiguïté des moyens financiers pour maintenir un standard de qualité à la hauteur des ambitions de l'association. Des efforts en recherche de fonds supplémentaires sont à fournir pour d'une part récompenser le travail bénévole et, d'autre part, asseoir la viabilité financière de l'association et la préserver de fluctuations inhabituelles, comme la survenue d'événements exceptionnels dans les pays d'intervention (épidémies, instabilité politique,...).

# EXERCICE 2014

## BILAN

### ACTIFS

	Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>Actifs circulants</b>		
Caisse	273.65	508.85
CCP	9'032.82	30'597.08
CCP Inyonga – Tanzanie	76'882.36	13'173.08
CCP projet Expo photo Loterie Romande	14'430.06	21'472.88
CCP projet AFAUDEB – Burkina Faso	16'433.90	268.85
CCP projet d'information Forum Burkina	19'568.32	4'547.34
CCP Deposito	50'002.10	232.75
Banque BAS/C. Placement	363.47	363.87
Actifs transitoires	12'509.40	6'364.90
<b>Total actifs circulants</b>	<b>199'496.08</b>	<b>77'529.60</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Banque BAS/Dép. gar. loyer	1'691.22	1'689.12
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>1691.22</b>	<b>1'689.12</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>SFr 201'187.30</b>	<b>SFr 79'218.72</b>

### PASSIFS

	Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>Fonds étrangers</b>		
Passifs transitoires		
Charges à payer	4'200.23	1'082.70
Participation financière FGC 2011	4'339.00	4'741.00
Provision pour révision des comptes RPC	3'000.00	2'000.00
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>11'539.23</b>	<b>7'823.70</b>
<b>Fonds affectés</b>		
Projet Inyonga – Tanzanie 11-01	0.00	-495.42
Projet Inyonga – Tanzanie 12-14	0.00	13'306.60
Projet Inyonga – Tanzanie 14-17	77'538.45	
Projet Selous – Tanzanie 14-20		0.00
Projet AFAUDEB – Burkina Faso 10-21		0.00
Projet AFAUDEB – Burkina Faso 12-32	75'897.75	-261.80
Projet Loterie Romande	14'355.18	21'385.98
Projet écoles	61.254	4'541.24
Projet de capitalisation Burkina	18'924.48	
Projet d'information Forum Burkina	0.00	22'951.50
Projet de Conférences Carouge	0.00	2'364.89
<b>Total fonds affectés</b>	<b>18'924.48</b>	<b>63'792.99</b>
<b>Fonds propres</b>		
Résultat reporté	6'977.48	-2'897.02
Capitaux propres	624.55	3'521.57
Résultat de l'exercice	-5'282.36	6'977.48
<b>Total fonds propres</b>	<b>2'319.67</b>	<b>7'602.03</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>SFr 201'187.30</b>	<b>SFr 79'218.72</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

## PRODUITS

	Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>Produits de fonds affectés</b>		
Financement FGC Inyonga – Tanzanie 12-14	13'825.27	234'218.90
Financement FGC Inyonga – Tanzanie 14-17	108'986.55	0.00
Financement FGC Selous – Tanzanie 10-20	0.00	4'904.35
Financement FGC AFAUDEB – Burkina Faso 12-32	141'190.45	241'148.80
Financement Loterie Romande	7'030.80	8'095.62
Financement projet écoles	728.70	1'034.76
Financement FGC d'information Forum Burkina	20'854.00	5'674.50
Financement Carouge Conférences	800.00	6'235.11
Financement FGC Capitalisation Burkina	6'075.52	0.00
Allocations FGC pour frais de gestion	36'877.39	62'917.47
<b>Total produits des fonds affectés</b>	<b>336'368.68</b>	<b>564'229.51</b>
<b>Produits de fonds libres</b>		
Vente de marchandises	70.00	0.00
Produits de manifestations	24'480.00	25'047.35
Produits de prestations de services	6'800.00	0.00
Cotisations	1'990.00	2'396.34
Dons	4'049.40	7'532.00
Produits bancaires	65.55	176.10
Dissolution de provisions	0.00	915.60
Participation au salaire de l'OCE	22'683.85	9'276.45
Prestations de l'assurance accident	4'513.60	5'049.60
<b>Total produits des fonds non-affectés</b>	<b>64'652.40</b>	<b>50'393.44</b>

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>SFr 401'021.08</b>	<b>SFr 614'622.95</b>
---------------------------	-----------------------	-----------------------

## CHARGES

	Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>Charges directes de projets/fonds FGC</b>		
Charges directes projet Inyonga – Tanzanie 12-14	13'825.27	234'218.90
Charges directes projet Inyonga – Tanzanie 14-17	108'986.55	0.00
Charges directes projet Selous – Tanzanie 10-20	0.00	4'904.35
Charges directes projet AFAUDEB – Burkina Faso 12-32	141'190.45	241'148.80
Charges directes projet Loterie Romande	7'030.80	8'095.62
Charges directes projet écoles	728.70	1'034.76
Charges directes projet d'information Forum Burkina	20'854.00	5'674.50
Charges directes projet Capitalisation Burkina	6'075.52	0.00
Charges directes projet de Conférences Carouge	800.00	6'235.11
<b>Total Charges directes de projets/fonds FGC</b>	<b>299'491.29</b>	<b>501'312.04</b>
<b>Charges directes de projets/fonds propres</b>		
Participation projet Tz Inyonga	1'014	-0.02
<b>Total Charges directes de projets/fonds propres</b>	<b>1'014</b>	<b>-0.02</b>

	Au 31.12.2014	Au 31.12.2013
<b>Frais administratifs</b>		
Salaires et charges salariales	66'811.58	60'012.93
Location bureau et charges locatives	7'362.60	7'362.60
Frais de bureau	349.70	250.25
Télécommunications	2'176.70	1'916.20
Cotisation et participation financière FGC	4'639.00	5'041.00
Dons/cotisations	150.00	150.00
Frais de réunion	174.40	88.05
Frais de représentation/fundraising	179.00	48.70
Services bancaires	10.40	43.35
Révision des comptes	3'000.00	2'000.00
Catalogues et imprimés	1'508.75	1'366.20
Site internet	205.90	197.00
Frais de missions de suivi projets	5'302.00	12'018.16
Frais manifestations	13'173.08	15'839.01
Cotisation et participation financière FGC	162.95	0.00
Divers et imprévus	592.00	0.00
<b>Total frais administratifs</b>	<b>105'798.06</b>	<b>106'333.45</b>

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>SFr 406'303.44</b>	<b>SFr 607'645.47</b>
--------------------------	-----------------------	-----------------------

Résultat de l'exercice	-5'282.36	6'977.48
------------------------	-----------	----------

SFr 401'021.08

SFr 614'622.95

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS POUR PROJETS

## ANNÉE 2014

Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2014	Attributions	Utilisation	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2014
Tanzanie - Inyonga 11-01	-495.42				495.42	0.00
Tanzanie - Inyonga 12-14	13'306.60		13'825.27		518.67	0.00
Tanzanie - Inyonga 14-17	0.00	199'400.00	108'986.55	12'875.00		77'538.45
Burkina Faso 12-32	-261.80	234'490.00	141'190.45	17'140.00		75'897.75
Projet info Burkina	22'951.50		20'854.00	2'097.50		0.00
Projet écoles	4'541.24		728.70	3'200.00		612.54
Projet expo photo LoRo	21'385.98		7'030.80			14'355.18
Projet cap. Burkina	0.00	25'000.00	6'075.52			18'924.48
Projet de Conf. Carouge	2'364.89		800.00	1'564.89		0.00
<b>TOTAL Fonds Affectés</b>	<b>63'792.99</b>	<b>458'890.00</b>	<b>299'491.29</b>	<b>36'877.39</b>	<b>1'014.09</b>	<b>187'328.40</b>

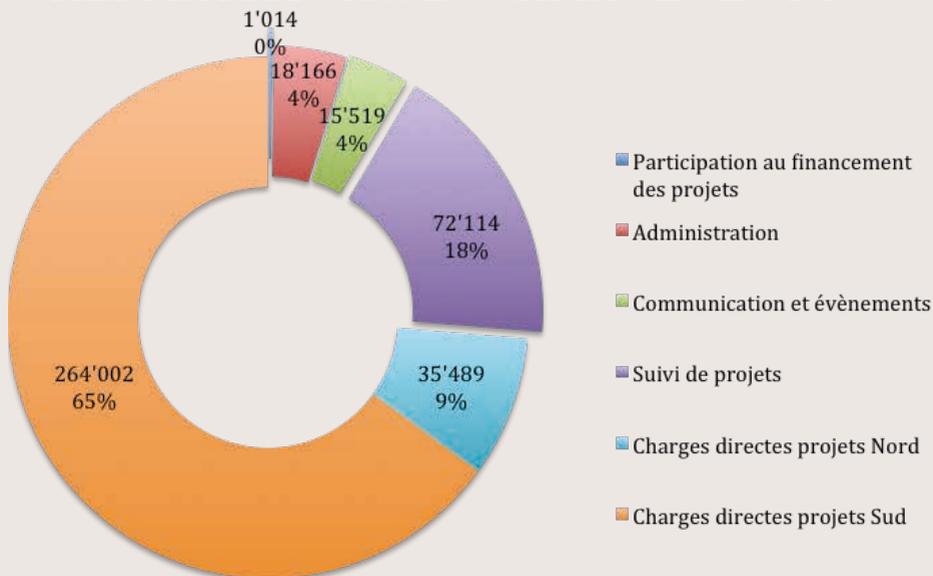
Fonds propres	Solde initial au 1.1.2014	Attributions	Utilisation		Transferts internes	Solde final au 31.12.2014
Capital	7'602.03				-5'282.36	2'319.67
Résultat de l'exercice		-5'282.36			5'282.36	0.00
<b>TOTAL Fonds Libres</b>	<b>7'602.03</b>	<b>-5'282.36</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	<b>2'319.67</b>

## ANNÉE 2013

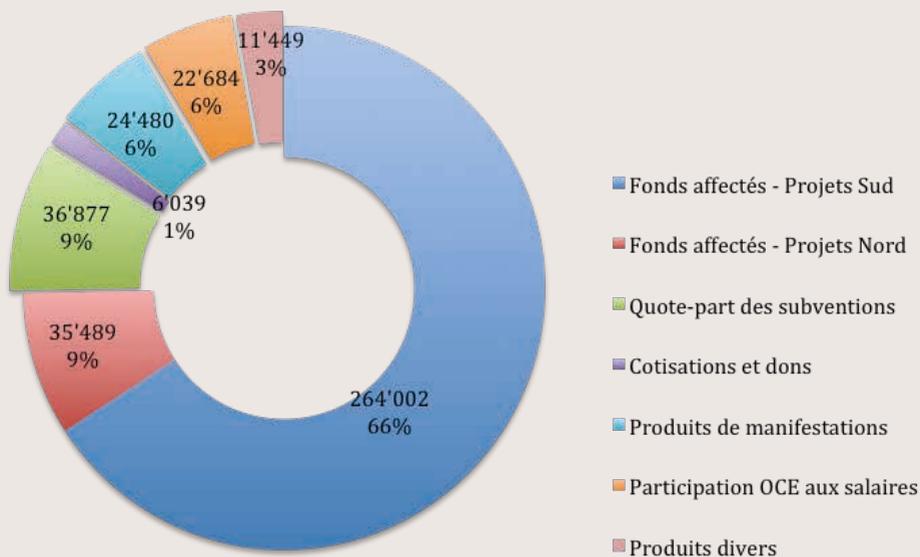
Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2013	Attributions	Utilisation	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2013
Tanzanie - Inyonga 11-01	-495.42					-495.42
Tanzanie - Inyonga 12-14	2'272.50	274'503.00	234'218.90	29'250.00		13'306.60
Tanzanie - Selous	7'997.82		7'567.82	430.00		0.00
Burkina Faso 10-21	527.00				-527.00	0.00
Burkina Faso 12-32	71'300.00	199'634.00	241'148.80	30'400.00	353.00	-261.80
Projet info Burkina	28'626.00		5'754.00			22'951.50
Projet écoles	5'576.00		1'034.76			4'541.24
Projet expo photo LoRo	29'481.60		8'095.62			21'385.98
Projet de Conf. Carouge	0.00	8'600.00	6'235.11			2'364.89
<b>TOTAL Fonds Affectés</b>	<b>145'285.50</b>	<b>482'737.00</b>	<b>503'975.51</b>	<b>60'080.00</b>	<b>-174.00</b>	<b>63'792.99</b>

Fonds propres	Solde initial au 1.1.2013	Attributions	Utilisation		Transferts internes	Solde final au 31.12.2013
Capital	624.55				-6'977.48	7'602.03
Résultat de l'exercice		6'977.48			-6'977.48	0.00
<b>TOTAL Fonds Libres</b>	<b>624.55</b>	<b>6'977.48</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	<b>7'602.03</b>

# RÉPARTITION DES CHARGES 2014



# RÉPARTITION DES REVENUS 2014



# REMERCIEMENTS



# UN GRAND MERCI

## À TOUS LES MEMBRES ET AUX PARTENAIRES DE L'ADAP

### Partenaires financiers

- Commune de Carouge
- Commune de Lancy
- Commune de Onex
- Direction du Développement et de la Coopération (DDC)
- État de Genève
- Loterie Romande
- Ville de Genève

### Partenaires opérationnels

- Association Française des Professionnels de la Ceuillette de de plantes sauvages
- Chambre de l'économie sociale et solidaire-APRES GE
- Fédération Genevoise de Coopération (FGC)
- Haute Ecole du Paysage, de l'Ingénierie et de l'Architecture (HEPIA)
- Sokoine University of Agriculture – Faculty of Forestry and Nature Conservation
- Tanzanie Wildlife Research Institute (TAWIRI)
- Université de Lausanne (Unil-IGD, Institut de Géographie et Durabilité)

### Crédits Photos

#### PAGE DE GARDE ET 2EME DE COUVERTURE

- Yves Hausser
- Hélène Weber

#### TANZANIE

- ADAP/Hepia
- Yves Hausser
- Modesty Kachubo
- Napoleon Marandu

#### BURKINA FASO

- Vincent Hervé
- Alexis Kaboré/AFAUDEB
- Florian Reinhard
- Arnaud Rossier
- Romain Tagand

#### REMERCIEMENT

- ADAP



Association pour le Développement des Aires Protégées  
15 rue des Savoises, 1205 Genève  
(+41 22) 320 76 75  
info@adap.ch, CCP: 17-212756-1  
www.adap.ch